

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 1

Artikel: Henry Dunant pacifiste : un modèle pour la Croix-Rouge?
Autor: Wyssa, Béatrice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRETIEN

Henry Dunant pacifiste: un modèle pour la Croix-Rouge?

Un homme et son œuvre: une vocation de paix?
Le jury d'Oslo décerna à Henry Dunant le premier Prix Nobel de la paix en 1901. Puis à trois reprises, en 1917, 1944 et 1963, il répéta le geste en faveur du mouvement de la Croix-Rouge.

Et pourtant, il serait faux de confondre leur action. L'homme s'affirme pacifiste, l'œuvre se reconnaît pacifique et pacifiante. Lui, convaincu d'avoir consacré tous ses gestes et paroles, toute son énergie à défendre une seule cause, la paix; elle,

découvrant tardivement sa mission pacifiante et disputant longuement pour savoir si le travail pour la paix doit compter au nombre de ses objectifs fondamentaux.

Pour dégager les grandes lignes et les raisons de leur action, nous avons invité deux personnalités de la Croix-Rouge, Jacques Moreillon, directeur des Affaires générales au CICR, et André Durand, ancien délégué général du CICR et historien de la Croix-Rouge, à s'exprimer sur la question.

Béatrice Wyssa

André Durand: Le pacifisme latent d'Henry Dunant, dont on relève les premières traces vers 1850 dans son action au sein des Jeunesses chrétiennes par exemple, s'est développé et concrétisé pour aboutir, quarante ans plus tard, à l'engagement direct contre la guerre. L'évolution pacifiste d'Henry Dunant s'articule en trois étapes: modifier le cours de la guerre pour la protection des blessés, puis limiter la guerre par l'arbitrage, enfin abolir la guerre par le pacifisme. Trois étapes qui se succèdent sans s'exclure, le pacifisme intégral supposant les deux premières exigences.

La première période de l'évolution pacifiste de Dunant couvre, entre autres faits, l'épisode sanglant de Solférino et la rédaction du fameux *Souvenir de Solférino*. A l'époque, le programme pour la paix du fondateur de la Croix-Rouge tient en deux mots d'ordre: protéger les victimes de la guerre et proclamer l'horreur de la guerre. Notons qu'en 1867 déjà, Dunant est contraint de se distancer de la Croix-Rouge. Mais il ne rompera jamais tous les liens. La guerre de 70 marquera la charnière entre les deux premières phases.

Au cours de la deuxième période, soit dès 1870, Dunant élabora plusieurs propositions concrètes pour la création d'un tribunal d'arbitrage international et de médiation.

La troisième période de l'évolution pacifiste d'Henry Dunant peut être environ datée en 1888. C'est le début d'une volumineuse production de publications – articles et correspondance – au contenu for-

tement polémique dénonçant la guerre et le militarisme.

Au total cinquante ans de pacifisme couronnés par le Prix Nobel en 1901.

Peut-on soupçonner dans l'allergie presque anarchique que Dunant manifestait à l'égard de toute forme de pouvoir, une des raisons de son pacifisme?

André Durand: Ce n'est pas évident. A preuve que Dunant, pour établir la paix, comptait également sur les gouvernements et sur la population. Il ne négligeait ni la force de pression de l'opinion publique, ni les moyens diplomatiques relevant des gouvernements.

Dunant ne ménageait pas sa personne. Il voyageait pour ses causes, plaidait devant les chefs de gouvernement, écrivait, fondait des organisations, traçait des plans. Il lui arrivait d'être ambitieux. Un jour, il imagina de créer à travers le monde des Ligues de la Paix qui entraîneraient 10 à 20 millions d'adhérents.

Le vaste mouvement pacifiste (le mot manquait à l'époque) du tournant du siècle sera redébâlé à Dunant d'une partie de son essor.

Dunant eut à maintes reprises l'occasion de s'exprimer sur son évolution pacifiste, notamment dans le but de justifier sa candidature au Prix Nobel. Il démontrait que ses diverses actions pacifistes obéissaient à une continuité logique, depuis les soins aux blessés près de Solférino jusqu'aux articles parus dans «Die Waffen nieder». Chaque geste, chaque parole alimentait une seule et vive attaque contre la guerre.

Depuis 1867, Dunant et la Croix-Rouge suivirent un destin différent, l'homme s'engageant résolument dans le pacifisme, l'organisation s'en abs tenant. Toutefois, à aucun moment Dunant reprocha à l'organisation qu'il avait fondée de ne pas l'avoir suivi si avant dans la propagande pacifiste. Cela n'empêchera pas – soit dit en passant – des personnes de se réclamer de Dunant pour se distancer de la position de la Croix-Rouge dans ce domaine.

Et la Croix-Rouge, comment mena-t-elle son action pour la paix?

Jacques Moreillon: Aussi surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui, la Croix-Rouge n'eut que tardivement conscience du travail qu'elle pourrait mener pour la paix. Elle considérait que son action

consistait exclusivement à combattre les effets de la guerre. C'est apparemment la Première Guerre mondiale qui changea les données: on se rendit à l'évidence que la protection des victimes de la guerre ne suffisait plus, qu'il fallait aussi s'efforcer de contribuer à un esprit de paix dans le monde.

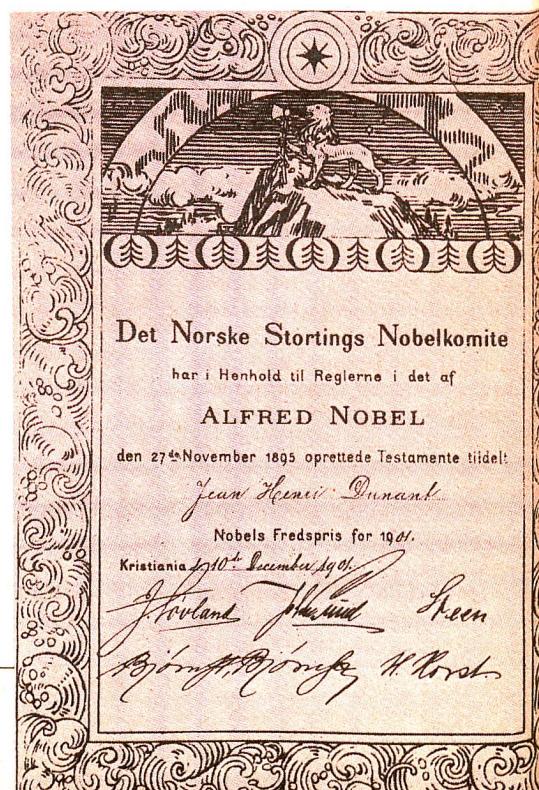
Pour la première fois en 1921, à l'occasion d'une conférence internationale de la Croix-Rouge, on publia une résolution concernant la paix.

Aujourd'hui, plus de quarante résolutions sur la paix ont déjà été proclamées, constituant, en quelque sorte, la chronologie de l'évolution de la Croix-Rouge dans ce domaine.

Retenons les dates marquantes: 1921, 1930, 1948, 1957 et 1977.

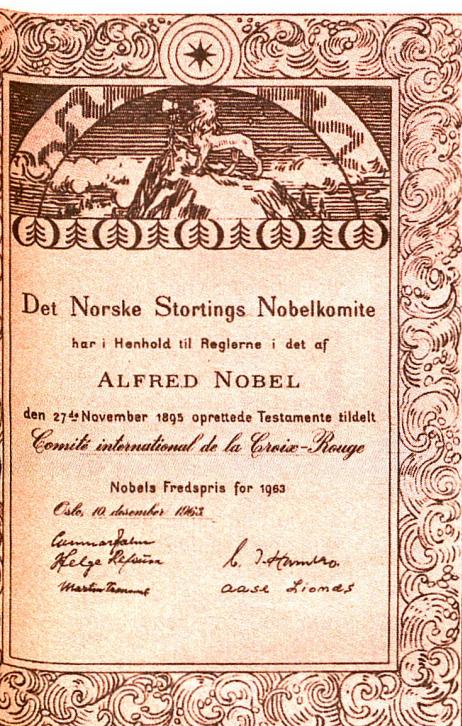
1921: On proclame la pre-

Prix Nobel de la paix décerné à Henry Dunant en 1901.



mière résolution encourageant la Ligue et le CICR à «lancer un appel à tous les peuples pour les exhorter à combattre l'esprit de guerre qui plane encore sur le monde».

1930: Cette résolution est considérée aujourd'hui encore comme l'expression fondamentale de la contribution Croix-Rouge à la paix. Toutefois la Croix-Rouge ne lance pas d'action nouvelle en faveur de celle-ci. Elle ne fait qu'assigner aux activités qu'elle mène – en plus d'une fonction humanitaire – une fonction pacifiante.



Prix Nobel de la paix décerné au CICR en 1963.

L'année 1948 verra la naissance de l'élaboration d'un programme d'actions concrètes favorisant directement la paix, notamment la reconnaissance du rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix. La résolution apportera de plus une nouvelle définition de la paix, non plus négative comme étant l'absence de guerre mais positive comme instaurée par une action humitaire.

En 1957, la résolution introduit deux éléments nouveaux: pour la première fois, la conférence s'adresse aux gouvernements afin qu'ils règlent leurs contentieux de façon pacifique. En outre elle se réfère aux buts et principes de la Charte des Nations Unies pour

inviter les Sociétés nationales de pays en guerre à relancer le dialogue.

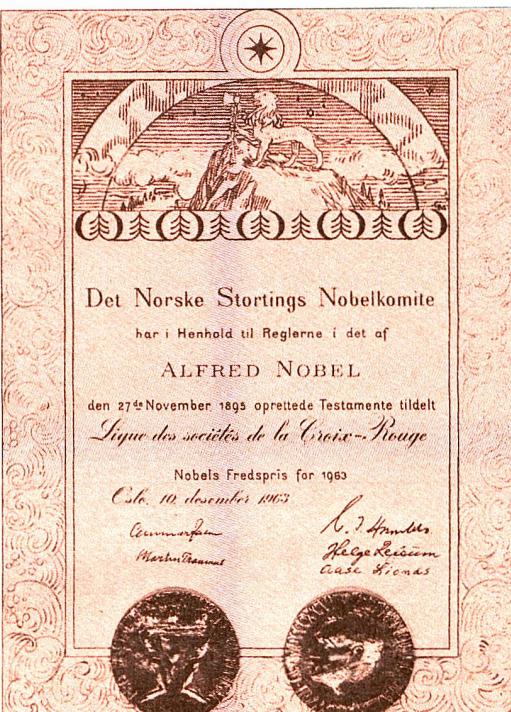
De 1957 à 1977, les résolutions se sont faites toujours plus précises, plaident pour le désarmement, pour l'interdiction de certaines armes, pour le droit à l'autodétermination, pour la collaboration avec l'ONU, contre la discrimination raciale. Mais il faut noter que dès ce jour, les résolutions n'étaient plus adoptées à l'unanimité.

Il a fallu deux conférences internationales de la Croix-Rouge sur la paix, à Belgrade

en 1975 et à Åland en 1984, pour que la Croix-Rouge re-fasse la paix sur la paix.

À Åland, les esprits se sont un peu calmés. Les participants de la Conférence internationale de la Croix-Rouge sur la paix confirment leur accord sur la définition d'une paix véritable, c'est-à-dire juste et durable: «La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, c'est un processus dynamique de collaboration entre tous les Etats et les peuples, contre des agresseurs désignés. On s'accorde à reconnaître à l'origine de ces tensions une question de langage, une mésentente quant au sens du mot «paix».

A Åland, les esprits se sont un peu calmés. Les participants de la Conférence internationale de la Croix-Rouge sur la paix confirment leur accord sur la définition d'une paix véritable, c'est-à-dire juste et durable: «La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, c'est un processus dynamique de collaboration entre tous les Etats et les peuples, contre des agresseurs désignés. On s'accorde à reconnaître à l'origine de ces tensions une question de langage, une mésentente quant au sens du mot «paix».



Prix Nobel de la paix décerné à la Ligue en 1963.

en 1975 et à Åland en 1984, pour que la Croix-Rouge re-fasse la paix sur la paix.

Pourtant le débat quant à savoir si le travail pour la paix doit figurer au premier rang des objectifs de la Croix-Rouge, ce débat n'est pas réglé?

Jacques Moreillon: Des tensions subsistent encore: d'une part ceux qui craignent qu'un travail direct pour la paix entraîne la Croix-Rouge sur le terrain de la politique et préférant «se contenter» de l'effet pacifiant de leur travail humanitaire; ceux, d'autre part, qui souhaiteraient que la Croix-Rouge s'engage plus activement à défendre la paix, l'imaginant même mobiliser l'opi-

ples, collaboration fondée sur la liberté, l'indépendance, la souveraineté nationale, l'égalité, le respect des droits de l'homme, ainsi que sur une juste et équitable répartition des ressources en vue de satisfaire les besoins des peuples.»

Car, en effet, il y a «paix» et «paix». Et si la Croix-Rouge n'entend pas être pacifiste (comprenez «qui met l'idéal de paix au-dessus de tout autre»), c'est parce que, selon elle, d'autres valeurs ont plus de prix qu'une simple absence de guerre. Combien de pays vivent prétendument en paix, simplement parce qu'une dictature ou qu'un chantage militaire étouffent toute révolte?

La Croix-Rouge a donc défini

la paix de façon positive, comme un ensemble de qualités et non comme une absence d'imperfections. Il n'y a pas de plus dangereuse illusion que de dire «d'abord la paix puis la liberté». Ce n'est qu'après avoir obtenu la liberté, l'indépendance, la souveraineté nationale, l'égalité, le respect des droits de l'homme et une meilleure répartition des ressources mondiales entre les peuples, que la paix sera accessible à tous.

Vaste programme. Mais il faut encore distinguer entre la définition que donne la Croix-Rouge de la paix et sa contribution à la paix. La Croix-Rouge ne se mêlera jamais du prix du café, ni du droit à des syndicats libres, pas plus que de souveraineté nationale.

En ce sens, la Croix-Rouge ne fait rien de neuf, elle continue à faire les mêmes choses mais dans un autre esprit, convaincue que tout acte humanitaire contribue à fortifier l'esprit de paix.

Car finalement, «le principal but de la Croix-Rouge est d'aider et non pas de condamner. On peut craindre qu'à force de condamner ceci ou cela, l'esprit du mouvement et de ses adhérents ne soit modifié. C'est, avant tout, une question d'attitude mentale. Aider l'homme souffrant demande un état d'esprit ouvert, lumineux, positif; condamner implique une tension intérieure, une attitude négative, voire aggressive, un engagement contre quelque chose et non pas pour quelqu'un.»¹

On reproche à la Croix-Rouge, avec ses quarante résolutions, de s'être laissé aller à une rhétorique sur le thème de la paix.

Jacques Moreillon: Je crois qu'on est maintenant parvenu à rétablir l'église au milieu du village. La paix ne doit à aucun prix devenir une logorrhée ni un alibi. Il est bon que la paix retrouve et conserve sa pureté, sa simplicité au sein du mouvement Croix-Rouge. □

¹ Les principes fondamentaux de la Croix-Rouge, Paix et Droits de l'homme, Jacques Moreillon.